



Strasbourg, 19/05/09

Réunion annuelle des Autorités Nationales de Pharmacopée et de la Pharmacopée Européenne, 11-12 mai, Belgrade, Serbie

La réunion annuelle des Autorités Nationales de Pharmacopée des états membres de la Pharmacopée Européenne s'est déroulée les 11-12 mai 2009 à Belgrade. Cette rencontre, qui constitue une plateforme unique d'échanges et de discussion entre les secrétariats de pharmacopées nationales et la Pharmacopée Européenne, était accueillie par l'ALIMS - l'Agence du Médicament de Serbie, fondée en 2004. Vingt-trois des trente-six pays membres ont participé à cette rencontre¹.

Les discussions ont notamment porté sur : la façon dont les états membres et la DEQM pourraient optimiser le traitement des commentaires relatifs aux projets de textes publiés dans Pharmeuropa, notamment lorsque ces commentaires émanent de pays non signataires de la Convention de la Pharmacopée Européenne ; les changements systématiques qui doivent être introduits dans la 7^{ème} Edition de la Pharmacopée Européenne, à publier en juin 2010 ; les développements récents dans le domaine des Termes normalisés ; les moyens d'améliorer la coopération entre les différentes pharmacopées nationales afin d'utiliser au mieux le peu de ressources disponibles. En outre, le Groupe a identifié la nécessité de contribuer au développement de médicaments pédiatriques adaptés aux tranches d'âge visées, en élaborant des textes généraux et des monographies spécifiques couvrant ce type de formulations dans le cadre de la Pharmacopée Européenne. Il est prévu d'organiser dans le courant de l'année un séminaire sur cette question avec les différents acteurs concernés.

La prochaine réunion des Autorités Nationales de Pharmacopée se déroulera à Uppsala en mai 2010.

Note à l'intention des rédacteurs

La Pharmacopée européenne¹ et la DEQM (la Direction Européenne de la Qualité du Médicament qui, au sein du Conseil de l'Europe, est notamment chargée d'assurer le Secrétariat de la Pharmacopée européenne) ont pour mission de protéger et promouvoir la santé publique et la santé animale, à travers l'élaboration de normes définissant la qualité exigée des médicaments à usage humain et vétérinaire.

Pour produire l'effet thérapeutique voulu, un médicament doit être sûr, efficace et de bonne qualité. La DEQM œuvre, en étroite collaboration avec ses partenaires européens et internationaux, au renforcement des mesures propres à empêcher l'entrée sur le marché de médicaments de qualité inférieure ou de médicaments de contrefaçon.

Les réseaux qu'elle a établis collaborent quotidiennement avec toutes les autorités concernées par la normalisation, la réglementation et le contrôle des médicaments à usage humain et vétérinaire. Elle a vu s'étendre progressivement ses responsabilités à de nouveaux domaines d'activité : la transfusion sanguine, la transplantation d'organes, la classification légale des médicaments et la coordination, à l'échelle européenne, de la lutte contre la production, le transport et la distribution de médicaments de contrefaçon. De nouvelles activités lui ont été confiées en 2009, dans le domaine des cosmétiques et dans celui des matériaux en contact avec les aliments.

Organisation politique créée en 1949, le Conseil de l'Europe œuvre à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme à l'échelle du continent, ainsi qu'à développer des réponses communes aux enjeux sociaux, culturels et juridiques auxquels sont confrontés ses 47 états membres.

Contact : Caroline Larsen Le-Tarnec
Division Relations Publiques, DEQM
Tél. : +33 (0) 3 88 41 28 15
E-mail : caroline.letarnec@edqm.eu

¹ La Commission européenne de Pharmacopée compte actuellement 37 membres - Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, ex-République yougoslave de Macédoine, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni, Union Européenne - et 23 observateurs - l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), plus 6 états membres du Conseil de l'Europe (Albanie, Arménie, Fédération de Russie, Géorgie, Moldavie, Ukraine) et 16 autres pays de tous les continents (Algérie, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, Israël, Madagascar, Malaisie, Maroc, République du Belarus, République du Kazakhstan, Sénégal, Syrie, Tunisie).